



Bulletin n°45,  
Été 2012



## Bulletin municipal

### LE MOT DU MAIRE :

Chères Versoises, Chers Versois

Ce Bulletin arrive dans votre boîte à lettres en pleine période estivale où nous recherchons les uns et les autres à nous détendre et à mettre de côté les tensions et difficultés de la crise nous inquiétant tous à des degrés divers.

La période des festivités bat son plein, et l'on se rend compte que notre région est une région-phare dans ce domaine avec en tête le programme très riche du Pont du Gard, sans oublier notre propre village et tous les villages alentours. Ce Bulletin vous montre à quel point les activités, notamment des associations versoises, mais aussi les festivités organisées par la Mairie en partenariat avec la Communauté de Communes se développent et attirent du monde.

Je pense notamment au bus de la mer qui tous les mercredis de juillet et août amène les Versois au Grau du Roi et qui rencontre un tel succès que nous ne pouvons malheureusement pas toujours satisfaire tout le monde.

Par ailleurs, le tourisme sur notre commune se développe rapidement, en particulier depuis que notre village a été rénové, ce qui profite fort heureusement à nos commerçants de toutes catégories, qui voient leur clientèle augmenter régulièrement.

La vente directe de fruits et légumes par nos producteurs locaux est également très appréciée des touristes en raison de la qualité des produits.

Un nouveau carto-guide « Entre Rhône et Gardon – autour du Pont du Gard » vient d'être publié par le Conseil Général. Il décrit 350 km d'itinéraires de randonnées balisés reliant les différents villages du Pays d'Uzège-Pont du Gard et permettant de découvrir la nature, ainsi que le petit et grand patrimoine de la région. Pour se le procurer, s'adresser à l'Office de Tourisme du Pont du Gard à Remoulins.

Notre village est particulièrement à l'honneur avec le « Sentier d'Interprétation de la Pierre » autour de nos carrières.

Les Fêtes votives ont déjà commencé dans les villages autour de nous. Celle de Vers - Pont du Gard débutera le mercredi 8 août avec le challenge Paul Longuet et se terminera le lundi 13 août avec le grand bal de clôture. Gageons, que cette année encore notre fête attirera un nombre public !

Je vous souhaite à toutes et à tous, un très bel été partagé dans la convivialité.

Cordialement.

Marc Poulon

### Sommaire :

Le mot du Maire :  
P 1

Informations  
diverses :  
P 2

Vie culturelle :  
P 5

Sport :  
P 10

« Armand  
PELLIER »:  
P 12

### Crédit photos :

A. Alzouniès, J. Copain,  
Mairie, la Paroisse,  
La Pierre Authentique du  
Pont du Gard, P. Tiste

### Rédaction :

Eva Engberg, Céline  
Broche, la commission  
Communication

## Informations diverses :

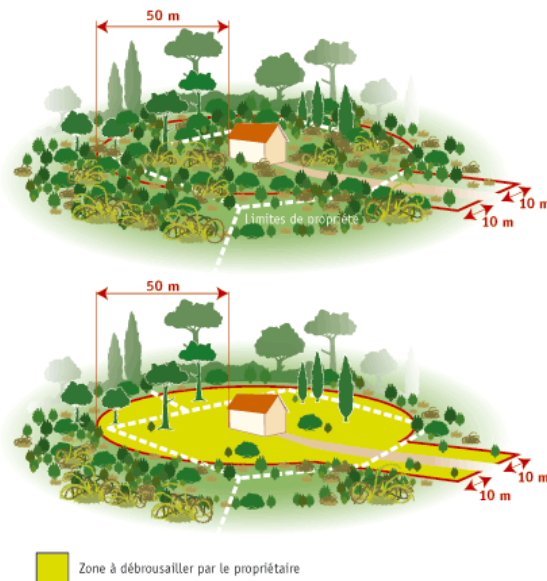
### Le débroussaillage obligatoire

A l'approche de l'été, il est plus que temps d'y penser !

Pour réduire les risques et les conséquences des incendies, les propriétaires ont l'obligation de débroussailler leur terrain dans un certain nombre de Départements du Sud de la France, dont le Languedoc-Rousillon. Si vous êtes concerné, n'oubliez pas que c'est à vous de vous en occuper et ceci à votre charge.

Mais le débroussaillage n'est pas qu'une obligation, c'est aussi un moyen de protéger sa maison, sa famille et soi-même d'un risque extérieur.

Le débroussaillage doit être fait si votre maison se trouve à l'intérieur ou à moins de 200 m des terrains forestiers et doit s'effectuer sur une profondeur de 50 m autour des constructions et sur 10 m de part et d'autre des voies privées d'accès. Heureusement, débroussaillage ne signifie pas déboisement !



### Si les arbres de votre voisin vous gênent.....

Vous avez le droit d'exiger l'élagage des branches qui dépassent chez vous et ce quelle que soit l'espèce de l'arbre en cause, qu'il s'agisse d'un chêne centenaire de grande envergure ou d'un petit arbuste. C'est ce que rappelle un arrêt de la Cour de cassation en date du 31 mai 2012.

En effet, vous n'avez pas le droit de couper vous-même les branches d'arbre de votre voisin qui dépassent sur votre terrain, car elles sont sa propriété. Vous pouvez seulement l'obliger à les couper. En revanche, s'il ne s'agit que de racines ou de brindilles avançant sur votre propriété, vous pouvez librement les couper. Dans le cas où votre voisin n'exécute pas son obligation d'élagage, il est possible de porter le litige devant le juge d'instance. Celui-ci peut alors ordonner l'élagage de l'arbre, même si votre voisin a respecté les distances légales d'implantation.

Il faut savoir en effet que la loi subordonne le droit de planter des arbres en bordure d'une propriété contigüe au respect de certaines règles de distance et de hauteur par rapport à cette propriété.

## Opération Tranquillité Vacances : Partez serein !



**OPÉRATION  
TRANQUILLITÉ  
VACANCES**

Pour partir en voyage l'esprit tranquille, vous pouvez prévenir le poste de gendarmerie le plus proche de votre prochaine absence.

Pour enregistrer votre demande, l'agent vous demandera de fournir des renseignements vous concernant, des **renseignements sur l'habitation ainsi que sur les personnes susceptibles de pénétrer sur les lieux durant votre absence**. Ces informations sont ensuite transmises aux patrouilles qui accentuent leurs passages auprès de votre habitation et sur l'ensemble des zones concernées.

Gendarmerie : 04 66 37 01 11

# Informations diverses



## Un rappel : éthylotest obligatoire dans les véhicules à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2012



A partir du 1<sup>er</sup> juillet 2012, tout conducteur de véhicule à moteur est dans l'obligation d'être en possession d'un éthylotest.

Par contre, les conducteurs de cyclomoteurs (véhicule à moteur à 2 ou 3 roues, dont la cylindrée ne dépasse pas 50 cm<sup>3</sup>) ne sont pas concernés par cette obligation. C'est ce qu'indique un décret publié au Journal officiel du jeudi 1<sup>er</sup> mars 2012.

Cet éthylotest doit respecter les conditions de validité prévues par le fabricant. Il peut être chimique ou électronique. Le coût d'un

éthylotest chimique est de 1 ou 2 €, celui d'un éthylotest électronique portatif est de plus de 100 €. Vous les trouverez dans de très nombreux points de vente (grande distribution et commerce de détail).

L'éthylotest donne un indice de la présence d'alcool dans l'air expiré. Il est interdit de conduire en cas de concentration d'alcool dans l'air expiré égale ou supérieure à 0,25 milligrammes par litre.



## ÉVADEZ - VOUS AVEC LE BUS DE LA MER :

Communauté de Communes du Pont du Gard  
DU 2 JUILLET au 28 AOÛT



A partir du 2 juillet jusqu'au 31 août 2012, les habitants de la Communauté de Commune du Pont du Gard bénéficient, comme les années précédentes, d'un bus qui passe une fois par semaine dans leur commune pour les amener au Grau du Roi.

**Le coût du trajet est de 1€ l'aller/retour.**

Pour participer, il suffit de s'inscrire en Mairie à partir du jeudi pour le mercredi suivant. Sont prioritaires les habitants de la commune. Les enfants de **moins de 16 ans** doivent **obligatoirement être accompagnés** d'un adulte.

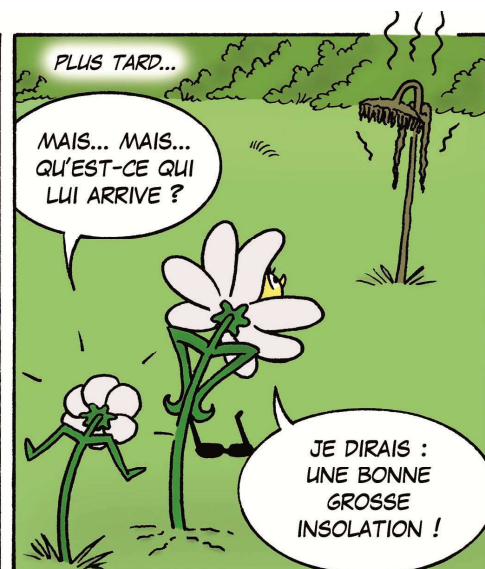
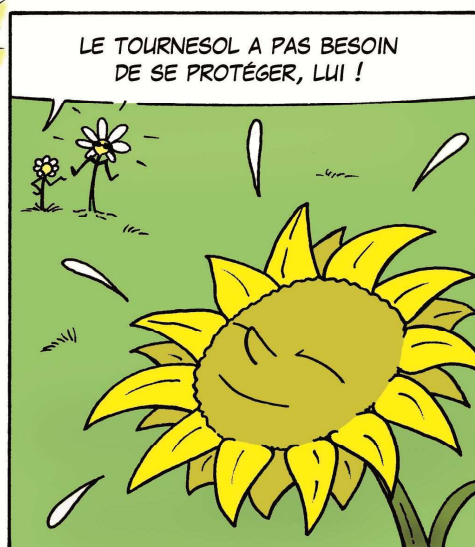
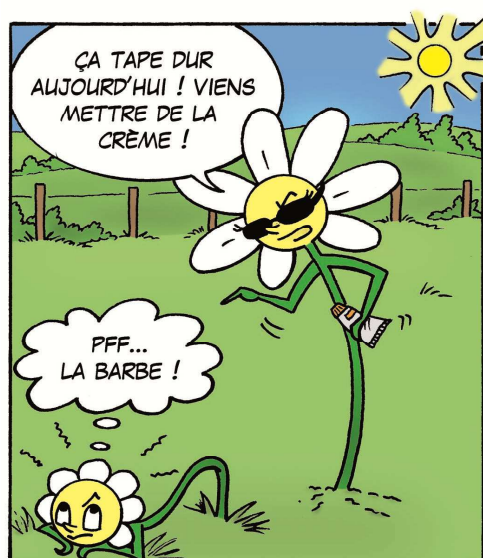
De **16 à 18 ans**, une **autorisation parentale** avec les coordonnées des parents devra être fournie à l'inscription.

En cas d'annulation, celle-ci doit se faire **avant 12h, la veille** du départ.

**Jours et heures de départ de Vers-Pont du Gard :**

**Tous les mercredis à 8h**

Exceptionnellement le mercredi 15 août est remplacé par le **vendredi 17 août** pour cause de jour férié.



# Vers - Pont du Gard

Terre de garrigue où l'histoire et la nature vivent en harmonie

## État civil enregistré à la Mairie

### *Naissances*

Alaïs FRAC, née le 03 avril 2012 à Avignon  
de Romain Frac et de Sévrine FRAC.

Louise Françoise Annie PERCHEY, née le 28 avril  
2012 à Nîmes  
de Stéphane PERCHEY et de Emilie TURCAN.

Noé Maxit BACHEVALIER, né le 07 juin 2012 à  
Nîmes  
de Eric BACHEVALIER et de Fabienne MAXIT

Margot Louise CHAZEL, née le 06 juillet 2012 à  
Bagnols sur Cèze  
de Michaël CHAZEL et de Coralie BASCOU.

Ethan Théo Bixente FAUCONNIER, né le 09 juillet  
2012 à Nîmes  
de Frédéric FAUCONNIER et de Carine BIANCHI

### *Mariage*

Christian BOISSEAU et Véronique LAPASSET,  
mariés le 02 juin 2012.

Alex RAFFIN et Stéphanie MOULAN, mariés le  
14 juillet 2012.

### *Décès*

Dominique BRUN, décédé le 20 avril 2012, à l'âge  
de 74 ans.

Jean Bernard Charles DURBISE, décédé le 25  
avril 2012, à l'âge de 72 ans.

Jacky René MANESSE, décédé le 23 mai 2012,  
à l'âge de 67 ans.

Robert GINER, décédé le 02 juin 2012, à l'âge  
de 62 ans.

Dominique ESPANA, décédé le 04 juin 2012, à  
l'âge de 55 ans.

Rachel Thérèse Antoinette BOURGUET,  
décédée le 06 juin 2012, à l'âge de 50 ans.

## Vie culturelle :

### **FÊTE DES ÉCOLES :**

Vendredi 1er juin dernier, l'A.P.E. de Vers – Pont du Gard a participé à la fête des écoles en proposant boissons et restauration à tous. Journée chaude et soirée chaleureuse se sont enchaînées ce jour-là, pour célébrer une fête de fin d'année attendue par tous les enfants.

Quelques jours plus tard, l'A.P.E. a organisé la kermesse dans les cours des écoles, en animant des jeux pour les enfants de tous âges. Après une bonne heure de jeux, quelques gâteaux et jus de fruits ingérés, les enfants et leurs parents sont repartis chez eux munis de leurs petits lots.

La prochaine manifestation organisée par l'A.P.E. aura lieu le **8 septembre** prochain, lors du forum des associations, elle animera alors **un marché aux jouets**.





Cours & Jardins  
des Arts

Tout était bien en place : les 80 artistes retenus après sélection avaient tous trouvé à s'installer dans le jardin qui leur avait été attribué en faisant tout pour rendre leur stand le plus attrayant possible, les propriétaires des jardins avaient soigné et fleuri les lieux encore plus que d'habitude, les commerçants du village avaient gentiment accepté de rester ouverts en dehors de leurs heures d'ouvertures habituelles et les organisateurs s'étaient assurés que tout soit prêt pour accueillir un nombreux public.

Samedi 30 juin fut une belle journée : le public est venu dès l'ouverture de l'exposition à 15h et n'a pas arrêté de déambuler jusqu'après la fermeture. Le soir, un beau spectacle de conte qui a fasciné le public présent a eu lieu dans un jardin privé.

Par contre, dès l'ouverture de l'exposition le dimanche 1<sup>er</sup> juillet tout le monde était inquiet à cause du changement brusque du temps et d'une météo qui annonçait de grosses pluies pour toute la journée. Les artistes ont essayé de tenir le mieux qu'ils pouvaient, certains en se réfugiant sous un auvent, d'autres en cherchant refuge dans des garages ou des entrées de maisons. Mais le travail d'un artiste ne supporte généralement pas la pluie ni l'humidité et comme de toute façon les visiteurs se faisaient de plus en plus rares, la plupart des exposants ont fini par plier bagage en début d'après-midi.

Heureusement, le jury avait eu le temps de faire le tour de l'exposition et de nous donner le nom de leurs favoris et le public s'était également prononcé largement. Ainsi le 1<sup>er</sup> prix a été attribué à *Claudia GENTY, sculpteur, le 2<sup>ème</sup>*

prix à *Chisato YOSHIMI, céramiste, le 3<sup>ème</sup>* prix à *Bérenice SZAJNER, plasticienne, le 4<sup>ème</sup>* prix à *Marc GRANIER, graveur.*

Rendez-vous pour une nouvelle exposition « Cours & Jardins des Arts » sous le soleil en 2013 !



## LA FÊTE FOLKLORIQUE :

Ce fut une belle fête par une belle journée de soleil !

Dès 11h du matin, les groupes folkloriques participant au 24<sup>ème</sup> Festival folklorique ont défilé en dansant dans les rues du village avant de se retrouver pour le repas traditionnel précédé d'un apéritif sur la place des Platanes.

Cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir 4 groupes de l'arc méditerranéen :

**Lous Cigalouns de Morseuns – Morcenx** venant des Landes et qui nous ont présenté d'époustouflantes danses sur échasses à un rythme effréné exécutées exclusivement par des garçons, dont plusieurs très jeunes.

**L'Esbart dansaire de Tarragona**, Catalogne, qui a fait un gros travail de collecte de danses catalanes anciennes adaptées aux différentes occasions et typiques des villes et villages catalans. Les danseurs étaient habillés de costumes aux couleurs de la région.

**Amixi de Bogiasco**, Italie, qui venait de la région à l'est de Gênes et dont le répertoire se compose de chansons et de danses traditionnelles accompagnées d'instruments traditionnels comme le hochet, les cuillères, les cloches.... Les danseurs portaient tous des costumes régionaux datant des 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> siècles.

**Le Cordon Camarguais** et **Les Farandoleurs Cheminots de Nîmes** qui nous ont présenté les danses populaires et rituelles de notre région en terminant sur une Farandole déchaînée entraînant également le public.





# Vers - Pont du Gard

Terre de garrigue où l'histoire et la nature vivent en harmonie

## Concert par Coline SERREAU et la CHORALE DU DELTA à Vers - Pont du Gard le 25 juillet

Coline SERREAU est surtout connu pour ses grands succès du cinéma français et ses nombreux films très appréciés par le public. Par contre, comme musicienne elle l'est peut-être moins. Pourtant elle anime et dirige depuis 2003 la *Chorale du Delta* qui chaque année donne de nombreux concerts gratuits dans des villages de la Drôme. Depuis 2010, l'association Beauté de Castillon avait eu le privilège d'accueillir Coline Serreau et la Chorale du Delta pour un concert exceptionnel qui a enthousiasmé le très nombreux public. L'expérience s'est révélée si concluante qu'artistes et organisateurs ont décidé de la renouveler cette année.

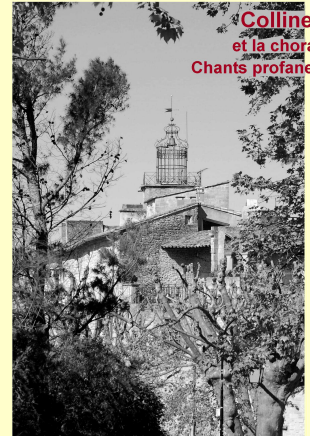
Pour donner plus de retentissement encore à ce concert exceptionnel, la Mairie de Vers - Pont du Gard et Beauté de Castillon ont décidé de parrainer ensemble le concert qui aura lieu à la Maison de la Pierre **Mercredi 25 juillet à 18h30**. Au programme chants profanes et sacrés et du Gospel.

**Entrée libre.**

### Musique au village

**le 25 juillet à 18h30**

Maison de la Pierre  
VERS - PONT DU GARD



Coline Serreau  
et la chorale du Delta  
Chants profanes et sacrés  
Gospel

### Concert gratuit pour tous



proposé par Beauté de Castillon en partenariat  
avec les municipalités de  
Vers - Pont du Gard et Castillon-du-Gard



## PROGRAMME DE LA FÊTE VOTIVE :

**Mercredi 8 août : 14h30** : Challenge Paul Longuet

**Jeudi 9 août : 8h30** : Reprise du Challenge, **15h** : Concours Pétanque doublette ; **19h30** : Aubades à la population, apéritif offert par la municipalité, place des platanes. Animé par une Pena, **21h** : Gigot d'agneau à la Broche

**Vendredi 10 août : 11h30** : Abrivado, manade Chapelle ; **15h** : Concours Pétanque ; **18h30** : Bandido, manade Chapelle ; **19h** : Bodéga du club taurin ; **22h-2h** : Grand bal d'ouverture avec l'orchestre **Alméras Music Live**

**Samedi 11 août : 9h** : Concours Pétanque jeunes - 18 ans ; **9h30** : Déjeuner devant la mairie offert par les commerçants du village **11h30** : Abrivado, manade du Gardon; **12h** : Apéro Mousse animé par Animasud place du Marché ; **15h** : Concours Pétanque ; **18h30** : Concours d'attrapaire; **19h** : Bal musette au Bar les Voûtes **21h** : Encierro manade de la Clastre; **22h-2h** : Grand bal avec l'orchestre **Franck Oriat**

**Dimanche 12 août : 9h30** : Déjeuner à la cabane des chasseurs, suivi d'une Abrivado Longue ; arrivée **11h30** place des platanes manade Labourayre et de la Clastre ; **10h** : Concours de belote au Bar les Voûtes II, **12h** : Apéritif Concert avec DJ Loïc, place du Marché; **15h** : Concours Pétanque; **18h30** : Festival de Bandido manade Labourayre et de la Clastre ; **21h** : Encierro Manade Labourayre, **22h-2h** : Grand bal avec l'orchestre **Plein Sud**

**Lundi 13 août : 9h** : Ball trap, **11h30** : Abrivado, manade des Costières ; **12h** : Apéritif Concert avec DJ Cardo, place de l'Horloge; **15h** : Concours Pétanque; **18h30** : Bandido, manade des Costières ; **21h** : Encierro manade des Costières ; **22h-2h** : Grand bal de clôture avec l'orchestre **Nuit Blanche**.

De nombreuses attractions sur le champs de foire, place du marché.

## AUBADE A LA POPULATION

Si au cours du mois de juillet, vous voyez un groupe de jeunes sonner à votre porte et dire : « bonjour, c'est le Comité des Fêtes, on passe pour le tour », c'est normal, ne vous inquiétez pas ! Cette année encore, nos jeunes feront le tour du village pour vous présenter la fête et vous donner le livre du programme en échange duquel vous pourrez leur faire un don (montant libre) afin de les aider à financer la vote.

# Vie Culturelle



## Cinéma de plein air le 16 août place des Platanes

Comme les étés précédents, vous pourrez assister à une soirée cinéma de plein air sur la Place des Platanes le :

**Jeudi 16 août à 21h30.**

Le film choisi est « La Fille du Puisatier » de Daniel Auteuil d'après l'œuvre de Marcel Pagnol avec, dans les rôles principaux, Daniel Auteuil et Sabine Azema. - **Séance gratuite.**

## FORUM DES ASSOCIATIONS :

Cette année, la Journée des Associations aura lieu le **Samedi 8 septembre de 14h à 17h** à la Maison de la Pierre. Venez nombreux pour faire connaissance avec les associations de Vers - Pont du Gard et vous informer sur le programme de leurs activités 2012-2013.

## TROCAVERS :

La 2<sup>ème</sup> édition du TrocAvers, échange de vêtements, aura lieu le **dimanche 9 septembre** à la Maison de la Pierre de 14h à 18h.

Les inscriptions se feront à partir du 20 août .

Pour tout renseignement contactez :

Mme MOREAU au 0466229137

## Concert par l'Ensemble Vocal Canto Nuovo à l'église de Vers - Pont du Gard

Le **dimanche 23 septembre** l'ensemble vocal « **Canto Nuovo** » dirigé par Marie-Claude CHEVALIER donnera un concert à l'église de Vers - Pont du Gard.

Au programme : *Gesang der Geister über den Wassern* de Schubert, *Rhapsodie* de Brahms et *Dixit Dominus* de G.F. Händel.

Pour plus de renseignements, merci de vous adresser à la Mairie de Vers - Pont du Gard ([contact@vers-pontdugard.fr](mailto:contact@vers-pontdugard.fr))

## Conférence sur la maladie Alzheimer :

**Dans le cadre de la semaine bleue, une conférence sur la maladie Alzheimer est prévue à la Maison de la Pierre le vendredi 12 octobre, animé par l'association France Gard Alzheimer.**

## Soirée théâtre à la Maison de la Pierre le 14 octobre à 17h30

Ce soir-là, la Compagnie de l'Ours nous présente une comédie « ART » d'après Yasmina Reza, mise en scène de Jean-François Homo avec les comédiens Olivier Law, Patricia Matisson et Alain Renassia.

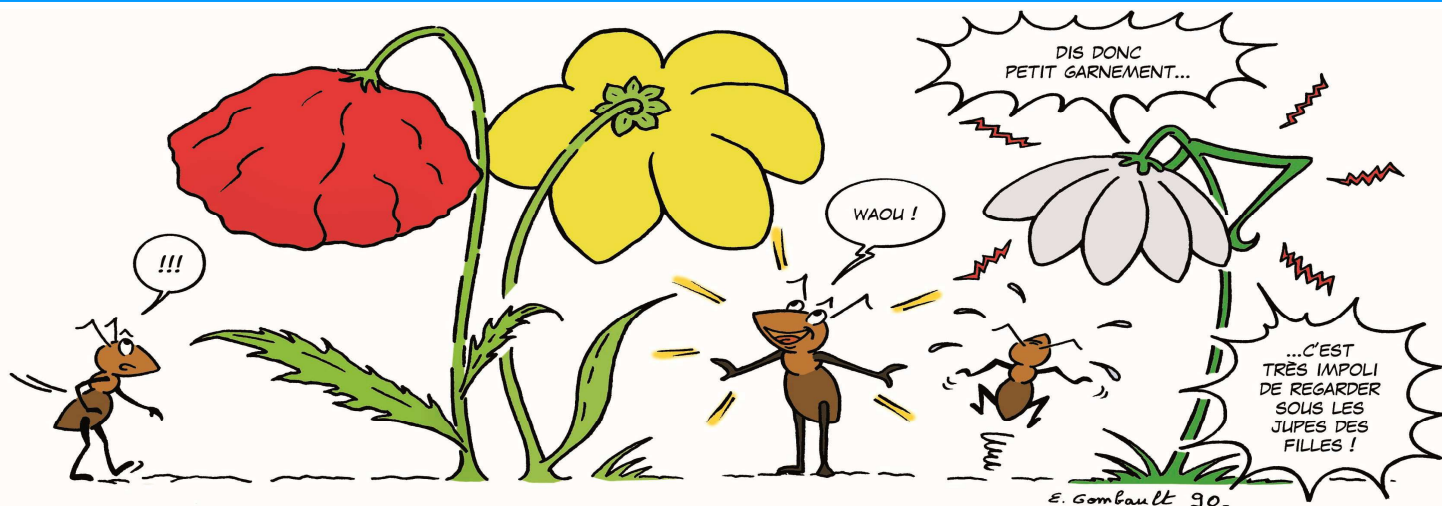
« ART » est l'histoire d'une amitié. Une amitié qui unit trois personnages avec trois personnalités différentes. Ils vont se disputer à propos d'un tableau que l'un d'eux vient d'acheter.

Les dialogues sont truculents, les situations absurdes, l'humour féroce, acide, et les personnages égo-centriques, généreux et finalement séduisants.

Depuis sa création en 1996, la Compagnie de l'Ours est une compagnie de théâtre amateur qui a déjà présenté plusieurs pièces de qualité à un public régional de plus en plus nombreux.

La pièce a été écrite spécialement pour Pierre Arditi, Pierre Vaneck et Fabrice Luchini en 1995 et a été traduite en 35 langues.

Cette soirée est organisée par la commission Culture de la Mairie de Vers - Pont du Gard en partenariat avec la Communauté de Communes du Pont du Gard.



# Vers - Pont du Gard

Terre de garrigue où l'histoire et la nature vivent en harmonie

## AMITIE VERSOISE :

Encore un trimestre écoulé qui n'a pas été chômé par les Aînés Versois. Du 28 avril au 5 mai, la croisière sur le Rhin Romantique a remporté un succès général ; seul regret : la « Lorelei », célèbre sirène ne s'est pas manifestée ! Par contre, ce fût l'occasion d'admirer de très nombreux châteaux et de goûter d'excellents crus dans diverses caves, majoritairement des vins blancs. Le 9 juin, encore un événement devenu traditionnel : la finale des concours de belote –grand succès avec les non moires traditionnels vainqueurs. Et on finit le mois de juin avec un superbe loto de plein air, où l'on a manqué de places ! Grand merci aux donateurs, aux commerçants et aux bénévoles sans lesquels une telle manifestation ne serait pas possible.



Dans les prévisions, on peut déjà noter la reprise de la belote le samedi 1er septembre, le 11 septembre, une « rencontre » à la Maison de la Pierre, puis le repas des retrouvailles, le venue de la « Maison de Jeanne » et la sortie achat à la Jonquera.

## L'ATELIER DE LOISIRS CRÉATIFS :

Après un dernier après midi de retrouvailles le jeudi 28 juin l'Atelier de Loisirs Créatifs ferme ses portes durant les mois de Juillet et Août.

Les adhérentes se retrouveront le :

**jeudi 6 Septembre 2012**

pour entamer une nouvelle saison et préparer les différentes expositions auxquelles elles participeront avec plaisir en fin d'année.

Bonnes vacances à toutes et rendez-vous le 6 Septembre 2012 à 14h.

## LES CE2 FONT LEUR SHOW AU PONT DU GARD

Le mercredi 20 juin, en soirée, nous avons joué notre pièce de théâtre qui s'intitule « quatre vents pour un cerf volant » dans la salle de cinéma du Pont du Gard devant un public sympathique. Nous avons préparé cette représentation depuis plusieurs semaines avec l'aide précieuse de notre maîtresse madame Christine Pons. Même si nous avons eu peur au début, finalement, nous avons été très contents d'avoir pu jouer cette belle pièce.



Nous remercions le Pont du Gard de nous avoir accueillis, ainsi que le public pour leurs chaleureux applaudissements et bien sûr notre gentille maîtresse qui nous a transformés en stars d'un soir.

Les élèves de CE2.

## UNE MAJESTUEUSE SOIREE :

Le 20 juin, c'était le grand soir pour nous, élèves de CM1 de Vers – Pont du Gard. En effet, dans la salle de cinéma du Pont du Gard, avait lieu notre superbe représentation théâtrale intitulée « Le Roi des Histoires ».

Plusieurs semaines de préparation avaient été nécessaires pour mettre au point notre spectacle. Au cours de cette pièce comique, nous avons réussi à ensorceler notre public grâce à la magie des divers personnages de contes traditionnels que nous avons joué.

La chaleur et le trac n'ont pas eu raison de nous ! Nous tenons à remercier notre maître monsieur Philippe Champagne, Ingrid ainsi que l'ensemble des personnes ayant participé à cette aventure.

Les élèves de CM1.







## **SOCIETE INTERCOMMUNALE DE CHASSE VERS - ARGILLIERS**

L'assemblée générale de la société a eu lieu le vendredi 27 avril 2012, devant 54 représentants / sociétaires sur 71 inscrits. Le bureau du CA, suite à la démission d'un de ces membres, a voté et conforté PLAGNOL Christian comme vice-Président et l'AG a élu à l'unanimité Jean-Jacques MAILLET comme membre du CA. Le nombre total de chasseurs adhérents pour 2011/2012 a été de 98 chasseurs (71 sociétaires, 12 mi-actionnaires, 15 actionnaires).

**Petit gibier** : 7 lâchers de tir ont eu lieu, soit 350 faisans, 2 « garennes » ont été construites avec un lâcher de 50 lapins reproducteurs et vaccinés. Nous avons également lâché en gibier reproduction :

- 5 trio de lièvres - 25 couples de perdreaux - 13 paniers de faisans.

Nous tenons à remercier l'élevage de la « Bartasse » à Saint-Mamer pour leur gibier très vivace, leur sérieux et leur disponibilité. C'est un gros effort que nous avons consenti pour une politique de repeuplement qui continuera les saisons à venir. Nous ferons le bilan dans 5 ans de ces actions. C'est un tiers de notre budget (9200 €) qui a été consacré à ces lâchers. À eux seuls, les lâchers ne suffisent pas à pérenniser le gibier, aussi nous avons créé 4 trous d'eau supplémentaires et nos efforts portent également sur leur remplissage car il y en a 40 à remplir. Nous avons pour projet la mise en place d'agrains de petit gibier, une trentaine, et la construction de 2 « garennes » supplémentaires. L'ensemencement de parcelles et la plantation d'arbres à fruits sauvages comme cette saison, avec les enfants des écoles seront encore d'actualité.

**Gros gibier** : pleine satisfaction du fonctionnement nouveau que nous avons imposé avec 2 équipes de battues pleinement viables et plus justes pour l'ensemble des chasseurs. L'Amicale du sanglier et l'Équipe BC aux sangliers ont su chasser intelligemment, efficacement ensemble et surtout respectueusement l'une envers l'autre, c'est bien la preuve qu'il y a la place pour tout le monde avec 2500 hectares.

Le bilan chiffré est assez éloquent, 220 sangliers faisant partie du tableau de chasse. Certains peuvent être choqués de ce chiffre, mais heureusement qu'il soit aussi élevé à la vue du cheptel, car les dégâts causés aux cultures sont moins importants cette saison. En 2011-2012, ils avaient atteint 9000 €.

Nous faisons le maximum au CA pour enrayer ce phénomène et la motivation des équipes de battues est un motif de satisfaction en plus des actions que nous entreprenons : égrainage avec l'aval de la Fédération, tirs du 1er mars au 31 mars et du 1er juin au 14 août, aide aux agriculteurs pour la pose de clôtures électriques, etc.....

Le bilan financier a été équilibré et le quitus a été voté à l'unanimité au trésorier, Vincent MARTINEZ.

Avant la reprise de la saison 2012/2013 quelques infos importantes :

### **DISTRIBUTION CARTE DE LA SOCIETE**

(sociétaires, mi-actionnaires, actionnaires)

SAMEDI 4 AOÛT

et

SAMEDI 8 SEPTEMBRE

De 10h à 12h à la Maison pour Tous

### **JEUDI 9 AOÛT**

à 21h, Place des Platanes (pour lancement de la Fête Votive)

### **GRAND REPAS « GIGOT A LA BROCHE »**

25 € / personne - 10 € enfant de 8 à 12 ans

Se faire inscrire avant le samedi 4 août au Tabac / Presse ou au « Bar les Voûtes »

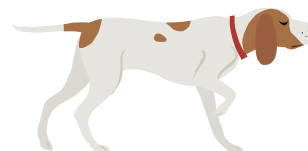


### **LUNDI 13 AOÛT**

à partir de 9h

### **BALL-TRAP**

Ouvert à tous  
Planches primées



Lieu : route d'Argilliers, chemin du Puits de Mariargues, « La Bourache »  
(suivre le fléchage)

# Vers - Pont du Gard

Terre de garrigue où l'histoire et la nature vivent en harmonie

## SORTIE PAROISSIALE DU 26 mai 2012 A L'ABBAYE DE SÉNANQUE

Rassemblement à Vers - Pont du Gard dès 8 H30 et les 48 participants de 3 à plus de 77 ans venant de tout le district paroissial et même du Brésil (parents et amis de Versois), ont investi le car et retrouvé leur chauffeur favori pour le départ fixé à 9 H.

A l'arrivée à Sénanque quartier libre permettant de découvrir le site, les senteurs, la librairie car il était nécessaire de s'imprégner de la sérénité ambiante avant de s'unir pour participer à la célébration avec les moines et se laisser émouvoir par leurs voix et leurs chants sublimés par le lieu.

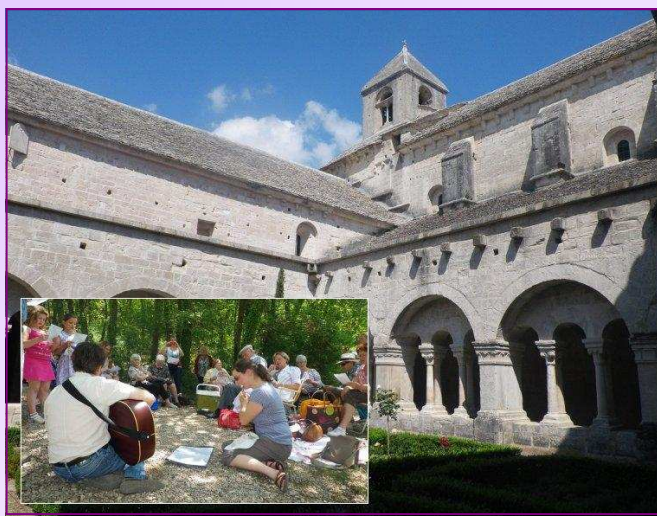
Les moines nous ont réservé un accueil privilégié avec gratuité de la visite encadrée par une guide exceptionnelle.

L'abbaye de Sénanque (commune de Gordes, Vaucluse), fondée en 1148, dont l'église et le cloître présentent le modèle de l'architecture cistercienne, figure parmi les types les plus achevés. On peut dire que les monastères cisterciens sont caractérisés par la simplicité de leur plan, la sobriété de leur décor et les bâtiments conventuels - église, salle capitulaire, réfectoire, dortoirs - sont en général groupés autour du cloître. Ces monastères avec leurs exploitations agricoles jouèrent un grand rôle dans l'expansion des défrichements du Moyen Age.

Pique-nique tiré du sac, puis les participants accompagnés à la guitare par le Père Dominique et à la flûte traversière par Cécile, sous la direction de Rémy interprétaient de magnifiques chants religieux. Après un dernier instant de recueillement l'heure était venue de quitter l'abbaye.

Dans le car du retour animation joyeuse et détendue - merci à Lise et Robert,- merci également à tous ceux qui ont participé à la réussite de cette journée et tout particulièrement à Marianne.

(<http://district-paroissial-vers>)



## **Sport :**

### Tournoi de Pétanque entre Vers – Pont du Gard et Castillon du Gard :

Pour la première fois, un tournoi de pétanque est organisé entre VERS et CASTILLON. Ce tournoi se déroule en deux matchs. Le premier match a été joué à VERS le 9 juin. Les joueurs des deux villages sont venus nombreux pour défendre leurs couleurs. Ainsi 7 équipes en triplette se sont affrontées. CASTILLON a pris un net avantage en gagnant 10 parties contre seulement 4 pour VERS.

Ce match s'est déroulé dans un climat très chaleureux et a permis aux joueurs de chaque camp de mieux se connaître et de s'apprécier.

Le match retour se jouera à Castillon-du-Gard le 8 septembre à partir de 14h30. Nous espérons que les « pétanquistes » de Vers – Pont du Gard seront nombreux ce jour là à se rendre à Castillon-du-Gard pour relever le défi et remporter le match retour. La victoire finale se fera au plus grand nombre de parties gagnées des deux matchs « aller et retour ».



Je rappelle que ce tournoi est ouvert à tous les habitants des deux communes, femmes et hommes de plus de 14 ans. La participation financière est de 2 € par joueur.

Au terme du tournoi, Jacques SAUZET, Conseiller Général remettra le trophée au Président de l'association de boule du village vainqueur en présence de Marc Poulon, maire de Vers – Pont du Gard et Jean-Louis Berne, maire de Castillon-du-Gard.

Ce trophée sera remis en jeu l'an prochain.

*G Devinat, secrétaire de la Boule du Pont du Gard*



## LE TENNIS CLUB :



Cette année encore, notre tournoi a été une magnifique réussite et ceci grâce aux joueurs et joueuses qui, chaque année, nous restent fidèles, mais aussi aux nombreux nouveaux venus. En effet, un nouveau record d'inscriptions a été atteint, avec 177 inscrits, ce qui comprend 170 joueurs et seulement 7 WO et représente 218 matchs joués.

Nous avons eu la chance (beaucoup moins le jour des finales), d'avoir deux semaines et demi de beau temps et deux ponts qui nous ont bien aidés, pour nous permettre de ne pas trop dépasser les dates prévues !

Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué à cette réussite. A savoir, un bureau 100% féminin, deux cuistos hors pair, des sponsors chaque année de plus en plus généreux, et les clubs de Remoulins et Castillon pour le prêt de leurs terrains.

Et vivement l'année prochaine qui promet d'être d'autant plus réussie avec le troisième terrain que la mairie s'est engagée à nous réaliser !!!

## ASSOCIATION VERSOISE D'ARTS MARTIAUX :

Le samedi 23 juin la saison s'est terminée avec le " Parcours des Samourais ". Une quarantaine d'enfants et presque autant de parents ont par leur investissement fait de cette journée une grande réussite.

Les ateliers nombreux et variés ( orientation, questions sur le judo, le karaté et le yoseikan budo, dessins, peinture pour les plus jeunes, questions sur la sécurité...) se sont déroulés dans la bonne humeur, avec un soleil très présent.

La journée s'est poursuivie avec un verre de l'amitié et le partage du repas ( grillades et tartes salées, salades et sucreries...).

Le bureau remercie les professeurs pour cette année riche en résultats sportifs et souhaite de bonnes vacances à tous ses adhérents.

Les membres du bureau seront présents au Forum des Associations le samedi 8 septembre 2012 à la Maison de la Pierre.

La saison 2012/2013 reprendra la semaine du **10 septembre 2012** aux horaires habituels. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Mme Castillo-Barbié Véronique au 06/83/27/23/01.

## ASSOCIATION VERSOISE DE DANSE :

Le 3 juin a eu lieu à la salle Pitot du Pont du Gard le gala de clôture de l'année de danse de l'association sur le thème « humeurs nocturnes ».

Tout au long du spectacle chaque petite fleur a offert son cœur et toute son âme pour réaliser un bouquet multicolore... A cette occasion, jour de la fête des mères, une chanson « Cadeau » leur a été dédié..

Pour les inscriptions de septembre, rendez-vous au forum des associations le samedi 8 septembre ou à la salle omnisports le mercredi 12 septembre, début des cours le **mercredi 19 septembre**. Bonnes vacances.



# Vers - Pont du Gard

Terre de garrigue où l'histoire et la nature vivent en harmonie



## Un label Armand Pellier

Le ministère de la Culture et de la Communication, par le biais de la Direction régionale des affaires culturelles de Languedoc-Rousillon, a décerné en mars dernier le label *Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle* à onze édifices construits par Armand Pellier (1910-1989).

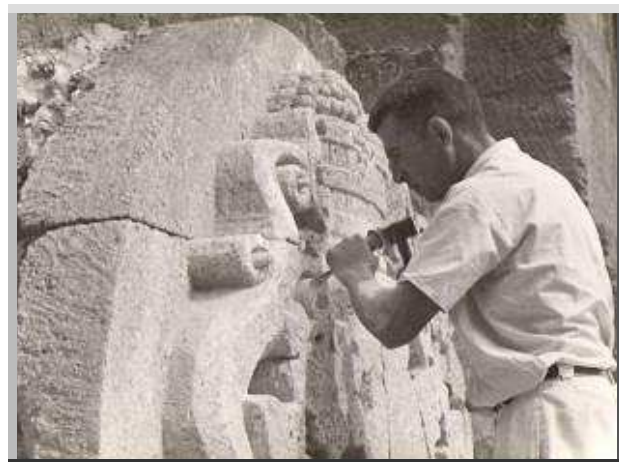
Beaucoup de Versois se souviennent sans doute de lui : compagnon du devoir, sculpteur, tailleur de pierre et propriétaire de la carrière *l'Authentique* à Vers-Pont du Gard. En effet, séduit par la pierre du Pont du Gard et de sa couleur jaune dorée, Armand Pellier obtient de la commune, en 1940, l'autorisation de récupérer et extraire des blocs sur la carrière, abandonnée depuis la Première Guerre mondiale.

A partir de ce moment, la pierre va devenir indispensable de l'œuvre d'Armand Pellier. Il arrive à relancer l'exploitation de la carrière et crée en 1943 un centre d'apprentissage « L'entraide des jeunes » à l'école de Vers - Pont du Gard en vue de former des jeunes tailleurs de pierre et des maçons plâtriers.

Pendant près de 15 ans, Armand Pellier a exécuté de nombreuses commandes de sculptures en pierre du Pont du Gard destinées aux caves coopératives de la région. Il a également lancé la mode des cheminées en pierre qui ont connu un grand succès, notamment après le premier choc pétrolier en 1973.

Petit à petit, Armand Pellier trouve son style en tant qu'architecte pour des constructions privées et publiques. Celui-ci est reconnaissable au premier coup d'œil par l'association du béton et de la pierre traitée comme une sculpture, par l'emploi de formes rectilignes ou de courbes audacieuses et par la qualité des matériaux employés. Ses villas sont des lieux où la lumière est maîtrisée, où les moindres détails sont étudiés pour proposer un cadre de vie agréable, confortable et reposant pour le regard et l'esprit. Armand Pellier a principalement construit dans le Gard.

Armand Pellier s'était fortement engagé dans le mouvement du compagnonnage et a souhaité diriger le chantier de rénovation de



Source : site internet la Pierre du Pont du Gard Authentique

la maison des compagnons de Nîmes qu'il a marqué fortement de son style : l'entrée principale qui s'ouvre sur un vaste plan incliné en béton brut, le jeu contrasté des divers matériaux, l'organisation des volumes intérieurs, le mobilier... !

Grâce au travail précieux du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) du Gard sur la mise en valeur de l'œuvre architecturale d'Armand Pellier, onze édifices viennent d'être labellisés. Récemment, des plaques *Label Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle* ont été remises aux propriétaires de ces villas et bâtisses qui portent toutes le style très particulier d'Armand Pellier.

Par ailleurs, un ouvrage « *Armand Pellier, architecte : de la pierre du Pont du Gard à la modernité* » vient d'être publié. Pour se le procurer, prière de s'adresser au CAUE du Gard 04 66 70 98 58.

Diffusion gratuite.



Escalier de la Maison des Compagnons du Devoir de Nîmes

